



WEBINAIRE MEDEF Flora VIGNJEVIC

28 NOVEMBRE 2024

SOMMAIRE

01. Qui sommes-nous ?

02. Nos métiers

Echange

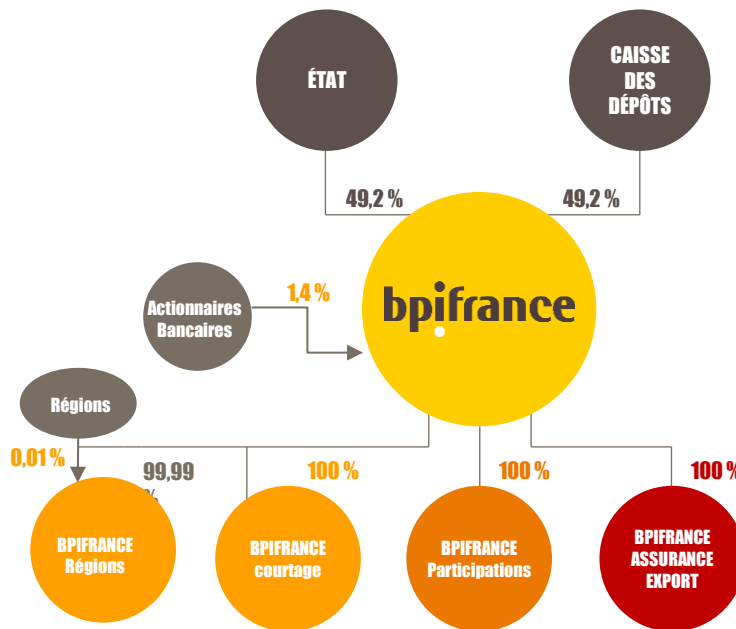


QUI
SOMMES-NOUS ?

Qui sommes-nous ?

Fait marquant : Fusion de Bpifrance Financement et Bpifrance SA au 31 12 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la filiale **Bpifrance Assurance Export** assure, au nom de l'État et sous son contrôle, l'activité export des entreprises.



Une offre complète d'interventions au sein de chaque Direction Régionale



01.

L'INNOVATION

Financement de programmes R&D et de la mise sur le marché de ces innovations

02.

LA GARANTIE

Des financements bancaires pour les TPE/PME garantis jusqu'à 70 % dans les phases les plus risquées.

03.

FONDS PROPRES

Prise de participations minoritaires, dans les PME, ETI, et GE françaises, directement, ou avec des fonds spécialisés ou des fonds partenaires

04.

FINANCEMENT

Du Court Terme (mobilisation du poste client) et du Moyen Long Terme (financement de projets, d'investissements et du cycle d'exploitation) en partenariat avec les établissements bancaires

05.

ACCOMPAGNEMENT

Coacher les entrepreneurs pour en faire les leaders de demain

06.

EXPORT

Financement & garantie du risque d'échec à l'export et accompagnement à l'International avec Business France

07.

CRÉATION

Bpifrance Création, a pour objectif de faciliter l'entrepreneuriat pour tous en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance

Des solutions

pour toutes les entreprises

Bpifrance intervient auprès d'entreprises de toutes tailles, principalement les TPE, les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et de plus grandes entreprises (GE), lorsque celles-ci ont une dimension stratégique pour l'économie nationale, les territoires ou l'emploi.

TPE

FINANCER LES ENTREPRISES DANS LEURS BESOINS D'INVESTISSEMENTS ET DE TRÉSORERIE

- Amorçage
- Aides à l'innovation
- Garantie
- Financement

PME

SOUTENIR LA CROISSANCE DES PME PARTOUT EN FRANCE

- Aides à l'innovation
- Garantie
- Financement
- Accompagnement à l'international et Financement export
- Assurance Export
- Accompagnement : conseil, université et mise en réseau
- Capital développement
- Capital transmission

ETI

RENFORCER LES ETI DANS LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR INTERNATIONALISATION

- Aides à l'innovation
- Financement
- Accompagnement à l'international et Financement export
- Assurance Export
- Accompagnement : conseil, université et mise en réseau
- Capital développement
- Capital transmission

GE

PARTICIPER AU RAYONNEMENT DES GRANDES ENTREPRISES

- Programmes collaboratifs d'innovation
- Financement
- Assurance Export
- Stabilisation du capital

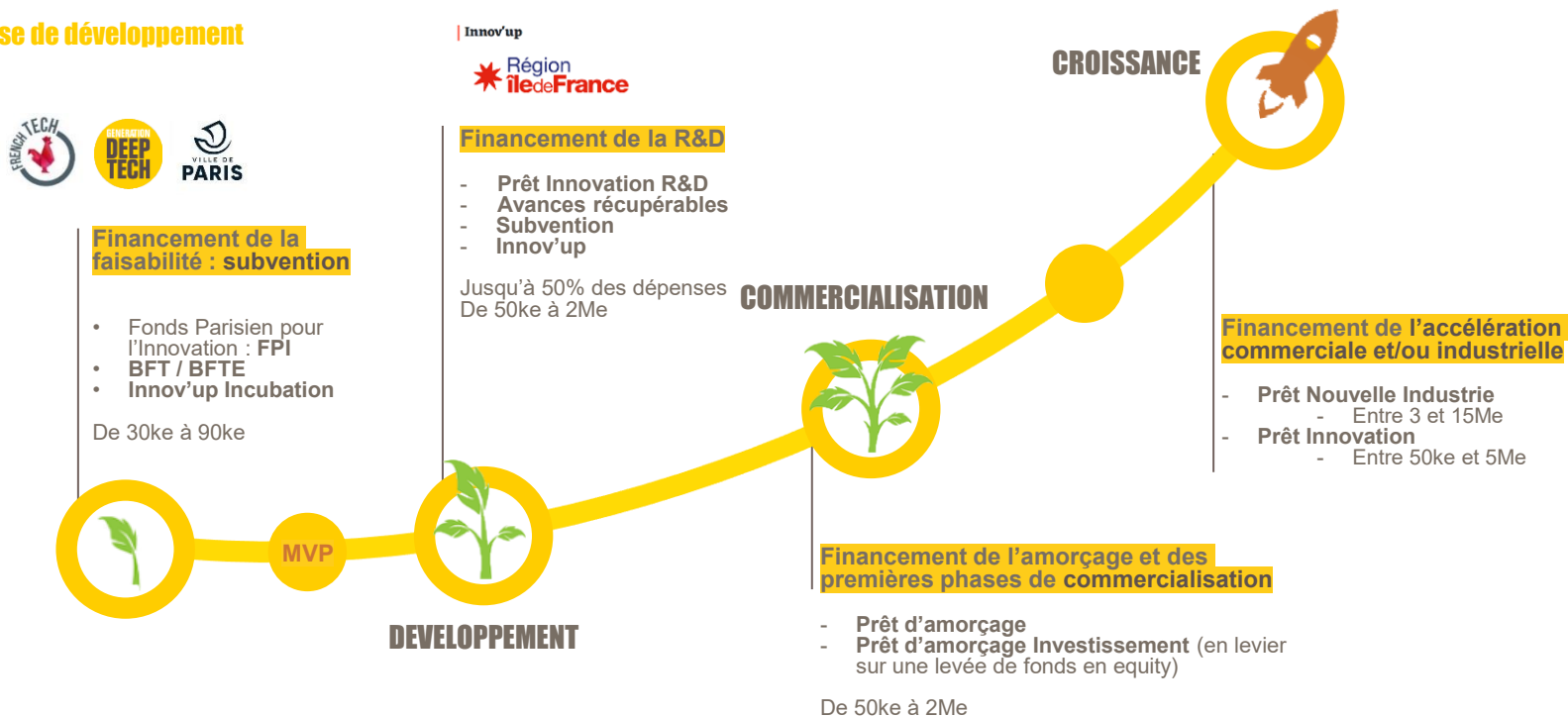
02.

**NOS
MÉTIERs, EN
BREF**

L'innovation en Bref,

Un continuum de financements

adaptés à chaque phase de développement



L'innovation en Bref,

FOCUS : Prêt Nouvelle Industrie & Prêt Innovation



Prêt Nouvelle Industrie

Prêt Innovation



OBJET DE FINANCEMENT

- Financement d'un **démonstrateur industriel ou de petites usines pilotes**, et par exception d'usine de production si risque technologique ou industriel fort
- Financement de dépenses matérielles et immatérielles et accroissement du BFR

- Financement de dépenses immatérielles liées aux phases de **commercialisation et de marketing** de l'entreprise



CARACTÉRISTIQUES

- **Montant** : de 3.000.000 € à 15.000.000 €,
- **Durée** : 10 ans à 15 ans, dont un différé d'amortissement en capital de 3 ans au maximum,
- **Remboursement** : Echéances trimestrielles à terme échu par prélèvement automatique (trimestres civils),
- **Taux** : fixe, selon barème en vigueur,
- **Frais de dossier** : 0.40% du montant du Prêt,
- **Retenue de garantie** : 5 % du montant du prêt,
- **Assurance Emprunteur** : obligatoire

- **Montant** : de 50.000 € à 5.000.000 €, plafonné aux FP
- **Durée** : 7 ans dont un différé d'amortissement de 2 ans
- **Remboursement** : Echéances trimestrielles à terme échu par prélèvement automatique (trimestres civils),
- **Taux** : fixe, selon barème en vigueur,
- **Frais de dossier** : 0.40% du montant du Prêt,
- **Retenue de garantie** : 5 % du montant du prêt,
- **Assurance Emprunteur** : obligatoire

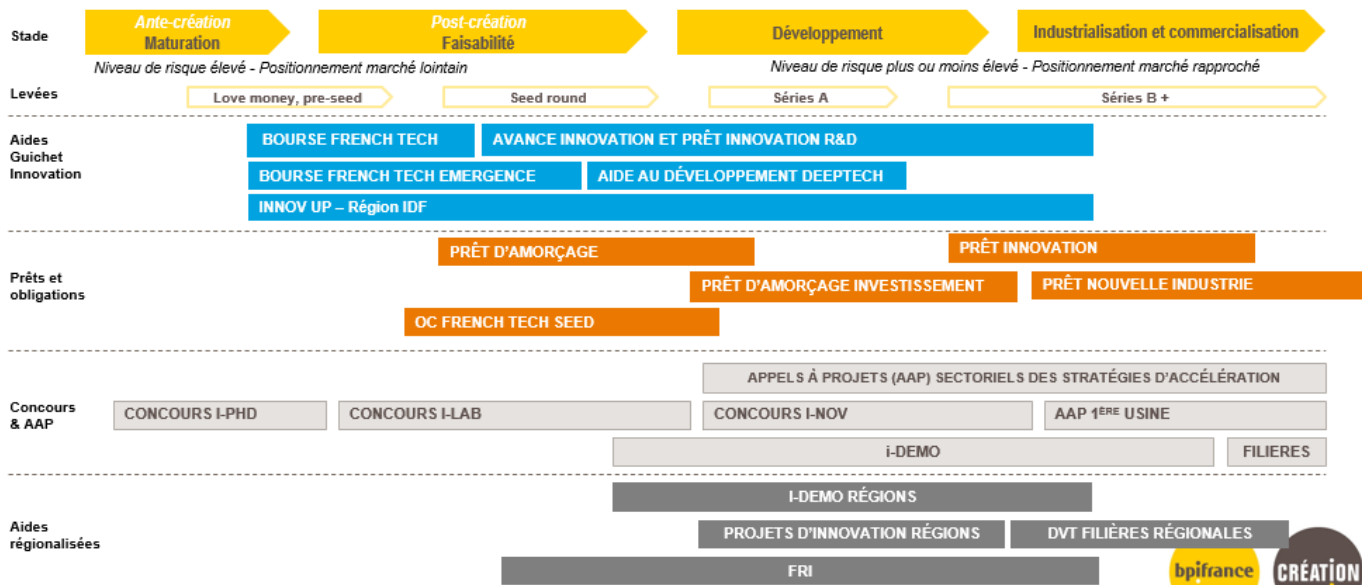


ÉLIGIBILITÉ

- PME ou ETI y compris start-up
- Immatriculée et située en France et à jour de ses obligations sociales et fiscales

Un continuum au service de ces plans stratégiques

Principaux produits Innovation



  Bpifrance Cr ation 2022

Note : les fronti res et enchaînements entre les diff rents produits sont illustratifs.



Le Financement Court Terme, en bref

Bpifrance propose des solutions de Financement à Court Terme adaptées

• Avance+

Solution de financement du poste Client

- Mobilisation des créances domestiques *via* la Cession Dailly
- Financement 100 % TTC des créances publiques et des donneurs d'ordre français
- Financement possible des situations de travaux, des DGD, des prestations de services

• Avance+ TVA

Financement de la TVA dans le cadre d'un investissement immobilier

- Mobilisation des créances TVA *via* la Cession Dailly
- Possibilité pour les projets > 1 M€ de ne pas prendre en cession la créance de TVA mais de bénéficier des garanties du prêt moyen long terme lié
- Décaissement des fonds sur présentation des factures acquittées

• Avance+ CIR

Mobilisation du Crédit impôts recherche

- Financement à destination des ETI uniquement
- Durée de portage de 3 ans, jusqu'à remboursement par le Trésor Public
- Expertise réalisée par un spécialiste nommé par le Ministère de la Recherche

• Engagement par signature

Caution ou Garantie à Première Demande

- EPS sur marché public ou de grands donneurs d'ordre privés
- Intervention sur restitution d'acompte ou retenue de garantie

• Paiement Fournisseur Anticipé

Solution de reverse Factoring

- Digitalisation de la facturation
- Sécurisation des données financières
- Solution de financement *via* notre produit Avance+

L'accompagnement en bref

Les accélérateurs



**Notre mission :
révéler le potentiel des
entreprises et les inscrire
dans des trajectoires
de croissance pérenne**

● **Participer aux programmes de l'accompagnement, c'est :**

- Structurer et solidifier en profondeur son entreprise
- Définir sa stratégie de développement et son plan d'action pour les années à venir
- S'adapter aux enjeux de demain et accélérer sa transformation
- Prendre de la hauteur et échanger entre pairs

La méthode repose sur 3 piliers :

● **Pilier 1 : Conseil**

Identifier ses leviers de croissance prioritaires et définir un plan d'action à travers une offre de conseil riche et un modèle unique adapté à la taille de l'entreprise

● **Pilier 2 : Formation**

Muscler les compétences avec les meilleurs experts, en présentiel ou en e-learning

● **Pilier 3 : Mise en réseau**

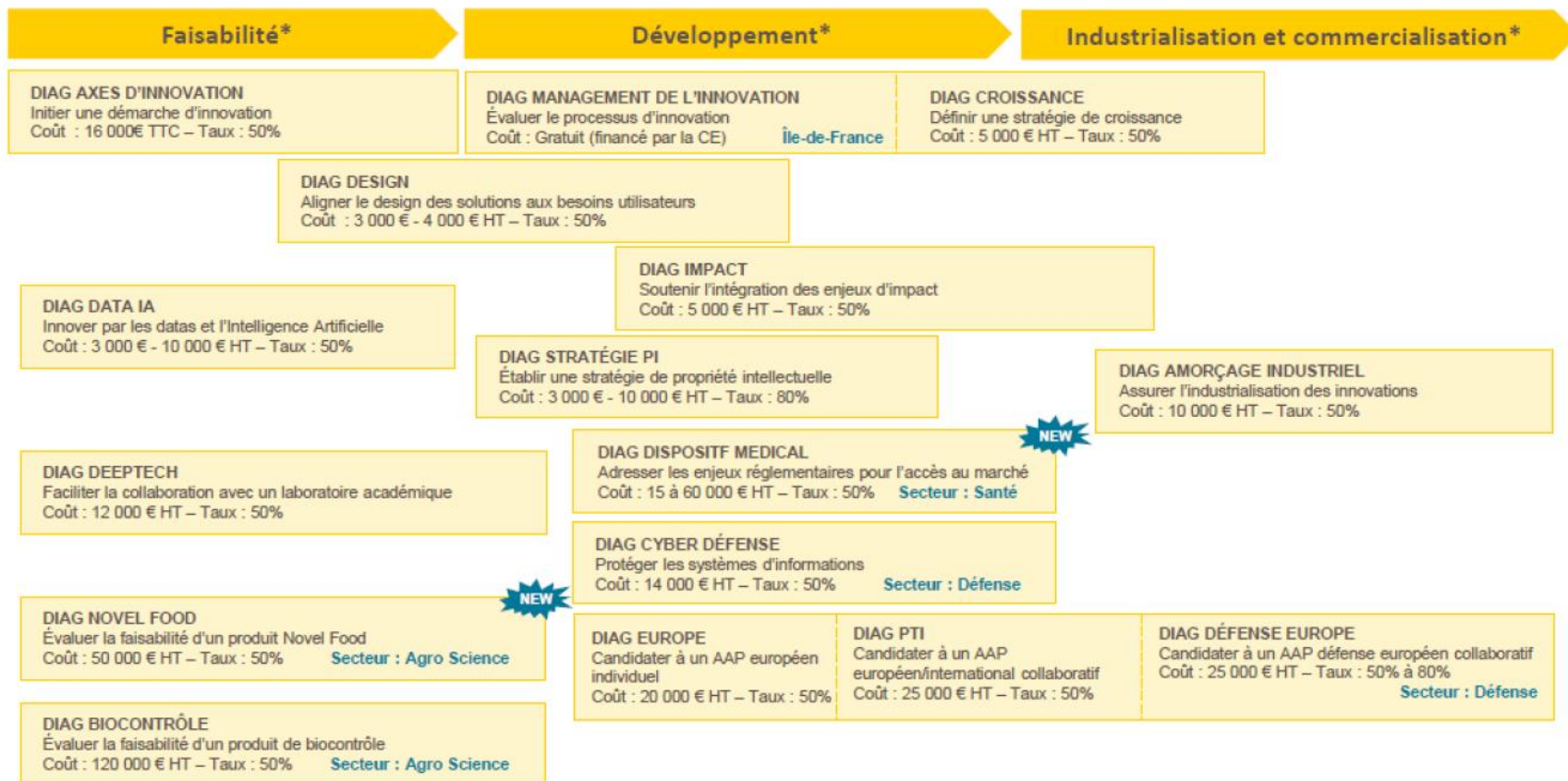
Disposer d'un accès aux communautés d'entrepreneurs

Un programme phare : l'Accélérateur

12, 18 ou 24 mois avec
30 dirigeants pour accélérer
leur développement grâce
à du conseil individuel,
de la formation collective
et des temps forts
ensembles

- Accélérateurs nationaux
- Accélérateurs régionaux
- Accélérateurs sectoriels
- Accélérateurs internationaux
- Accélérateurs thématiques

L'accompagnement en bref focus innovation



Note : la présentation n'illustre pas l'enchaînement potentiel des différents produits d'accompagnement mais la relation de la thématique d'accompagnement avec les grands stades de développement d'une innovation. * Stade du projet d'innovation ** Montant maximum de la prestation d'accompagnement

ASSURANCE PROSPECTION

UNE AVANCE DE TRÉSORERIE
POUR FINANCER SES DÉPENSES DE PROSPECTION
ET S'ASSURER CONTRE LE RISQUE D'ÉCHEC À L'EXPORT

Dépenses éligibles :

- Déplacements et séjours à l'étranger, salaires et charges pendant la durée des déplacements
- Création d'un service export, recrutement, formation
- Dépenses marketing, études de marché, publicité, conseils juridiques, création site internet et frais d'adaptation du produit au marché...
- Frais de fonctionnement d'une implantation à l'étranger
- Foires, salons, missions collectives...
- Formation linguistique pour les langues des pays de prospection et formation en anglais
- Traduction des documentations commerciales et du site internet dans les langues des pays de prospection et en anglais

Montant de l'avance

65 % du budget garanti

Budget garanti

dès 30 000 €

Prospection :
2 ou 3 ans

Franchise : 2 ans

Remboursement :
3 ou 4 ans

selon CA réalisé sur zone garantie avec un minimum de 30 % de l'avance

TPE - PME - ETI
CA < 500 M€

1^{er} versement
de 50 %
à la signature
du contrat

Tous pays

Sauf exclusion au titre de la Politique Financement Export (PFE) et pays sous sanctions

Dépôt en ligne :

<http://assurance-export.bpifrance.fr/>
Assurance-Prospection

L'international en bref,

Garantie de projets à l'international



POURQUOI ?

La Garantie de Projet à l'International (GPI) a pour objectif de permettre aux PME et ETI françaises **de sécuriser et accélérer leur internationalisation** en facilitant leur déploiement et installation sur les marchés cibles.

Ce dispositif couvre une partie des apports en fonds propres et/ou quasi-fonds propres réalisés par l'entreprise française dans le cas de :

- la création
- la prise de participation
- le développement

d'une ou de plusieurs filiales commerciales à l'étranger.

Elle couvre exclusivement le risque économique.

Ce dispositif est désormais étendu aux pays de l'Union Européenne et de l'Association européenne de libre-échange.



QUOI ?

Couverture :

Jusqu'à 50% des apports réalisés avec un plafond de risque à 1 500 000 €

Durée :

de 3 à 7 ans

Commission :

de 0,5% à 2% l'an sur les apports réalisés
(en fonction du risque pays défini par l'OCDE)

Frais de dossier :

Aucun frais de dossier

La garantie peut être déléguée à la banque qui finance les apports.

POUR QUI ?

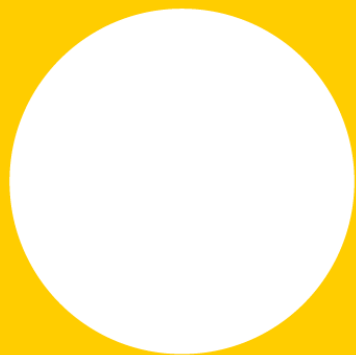
La Garantie de Projet à l'International s'adresse **aux PME (définition européenne) et ETI (définition INSEE) :**

- Immatriculées en France
- Ayant un actionariat majoritairement européen
- Avec au moins 1 bilan d'une durée minimum de 12 mois
- Et une activité économique en France
- Quel que soit le secteur d'activité

03.

**TEMPS
D'ÉCHANGE**





**SERVIR
L'AVENIR**

